



# COMMUNIQUE DE PRESSE

## ACCUEILLENZ UN.E ALTERNANT.E DANS VOTRE RADIO: FORMEZ LE.A VIA LE TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE ANIMATEUR.RICE RADIO

**La CPNEF de l'audiovisuel annonce l'ouverture des premières sessions du Titre à Finalité Professionnelle (TFP) Animateur.rice radio. Cette certification, créée fin 2024 pour succéder au CQP historique, a pour ambition de structurer les compétences indispensables au métier d'animateur, en adéquation avec les évolutions du secteur radiophonique. Désormais inscrite au RNCP, elle atteste d'une reconnaissance officielle par la branche professionnelle et ouvre de nouvelles opportunités, notamment via l'apprentissage.**

Le métier d'animateur radio exige aujourd'hui de nombreuses compétences : savoir animer une émission en direct ou en différé, préparer des contenus éditoriaux adaptés à l'auditoire, maîtriser les outils techniques de production et créer un lien fort avec les auditeurs, sur l'antenne comme sur les réseaux sociaux. Le TFP permet de valider ces compétences à travers cinq blocs construits pour refléter la réalité du métier et les attentes des employeurs : Conception et préparation de programme ou d'émission radio, Conception et production de contenus pour des programmes ou émissions de radio, Animation d'une émission de radio en direct ou en différé, Animation et intervention sur les supports digitaux de la radio (réseaux sociaux et sites internet) et Contribution à la gestion et au développement de la radio. La formation s'adresse aussi bien aux jeunes entrants qu'aux professionnel.les en reconversion ou aux salarié.es souhaitant consolider leur parcours.

Deux organismes de formation habilités par la CPNEF de l'audiovisuel proposeront des sessions à la rentrée 2025 :

- L'INA Campus organisera une session en alternance d'octobre 2025 à juin 2027 (742 heures de formation)
- La Skol proposera un format de septembre 2025 à août 2026 (770 heures de formation)

La formation se déploie en alternance via des contrats d'apprentissage ou de professionnalisation, et peuvent être financées par les opérateurs de compétences (OPCO), notamment l'Afdas.

Le TFP Animateur.rice radio représente aujourd'hui un véritable levier pour les radios de former les futurs talents du secteur. Reconnue par l'ensemble des partenaires sociaux de la branche de la radiodiffusion, cette certification constitue aujourd'hui la référence nationale pour le métier d'animateur radio. Elle est le fruit d'un travail paritaire visant à garantir une définition rigoureuse des compétences attendues, en cohérence avec les réalités du terrain. En s'appuyant sur un référentiel partagé et validé par les professionnels du secteur, le TFP offre une reconnaissance officielle et valorisante, tant pour les candidats que pour les employeurs.

### QUI SOMMES NOUS ?

La Commission paritaire nationale emploi et formation (CPNEF) de l'audiovisuel regroupe les partenaires sociaux des branches professionnelles de l'audiovisuel et travaille sur les questions d'emploi et de formation. Elle pilote notamment des études sur les métiers de l'audiovisuel, du cinéma et des médias et a la capacité de créer des certifications pour répondre aux besoins et aux évolutions des entreprises et des professionnels de son champ.

### EN SAVOIR +

Pour découvrir le TFP Animateur radio :  
<https://cpnefav2024.vercel.app/les-formations/tfp-animateur-radio>

### CONTACT

Noémie LEKEHAL - Chargée de projets Certification  
nlekehal@cpnef-av.fr / 01 44 88 24 24